



TROC ET PUCE D'UNE LUEUR D'ESPOIR POUR LES ENFANTS

Dimanche 13 Septembre 2026

Terrain derrière la salle des fêtes de Locunolé

Bulletin d'inscription

Nom.....Prénom.....

Code postal.....

Ville.....

Tél.....

Mail.....

Je désire réserver : x 9 m² sans table x 10€ les 3mx3m = Total en €

Merci de vous présenter à partir de 7h00 et avant 8h45 !

Toute réservation ne sera validée qu'accompagnée de :

- ❖ **Paiement** par chèque libellé à l'ordre de **Une lueur d'espoir pour les enfants**
- ❖ **Attestation** complétée et signée
- ❖ **Bulletin d'inscription** complété et signé
- ❖ **Règlement intérieur** signé pour approbation
- ❖ Photocopie recto verso d'une **pièce d'identité en cours de validité**

Date limite des inscriptions : jeudi 10 septembre 2026

Contact :

Mme Christien Valérie – 9 Lieu-dit Kernon – 29310 Locunolé – tél : 0689275587

M. Goëlo Dominique – 9 Lieu-dit Kernon – 29310 Locunolé – Tél : 0666166952

Mail : unelueurdespoirpourlesenfants@gmail.com

Fait le.....à.....

Signature obligatoire précédée de la mention << lu et approuvé >>

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TROC ET PUCE

- **Une lueur d'espoir pour les enfants** organise un troc et puce le dimanche 13 septembre 2026 de 9h00 à 18h00 pour les visiteurs. L'entrée est de 1,50 €, sur le terrain à l'arrière de la salle des fêtes de Locunolé.
- Le troc et puce est ouvert aux particuliers et associations (loi 1901) pour une vente d'objets usagés, personnels et d'occasion. L'exposant peut arriver à partir de 7h00 et jusqu'à 8h45, dernière limite. Les emplacements sont distribués par ordre d'arrivée, ils devront être libérés pour 19h00, en ayant débarrassé et nettoyé l'espace occupé.
- Les véhicules devront obligatoirement être sur le parking exposants prévu à cet effet. Aucun véhicule ne pourra rester sur le site de 9h00 à 18h00 pour des raisons de sécurité.
- Les organisateurs se réservent le domaine de la restauration et de la buvette.
- **Une lueur d'espoir pour les enfants** décline toute responsabilité en cas de perte, vol, incident, casse ou toute détérioration d'objets exposés, ainsi qu'en cas d'accident de personne occasionné par des objets exposés sur l'ensemble du site, de détérioration de véhicules, avant, pendant et après le troc et puce.
- Les exposants doivent être couverts par une assurance à responsabilité civile.
- Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs qui s'engagent à respecter la législation en vigueur : interdiction de vente d'animaux, d'armes, de nourriture, de copies de CD, de DVD ou de jeux, de produits inflammables, d'aliments, de boissons.....
- **Une lueur d'espoir pour les enfants** s'engage à assurer la publicité autour de cette manifestation : presse, affiches, sites internet.
- Toutes les transactions effectuées pendant les horaires du troc et puce se font sous la seule responsabilité du vendeur et de l'acheteur.
- Les enfants de – de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte pour la tenue du stand. Les enfants de + de 12 ans devront avoir une autorisation parentale écrite pour tenir un stand seul.

- La validation de votre inscription, sous réserve d'un dossier complet, ne sera reconnue qu'à réception du règlement par chèque à l'ordre de « **Une lueur d'espoir pour les enfants** », d'une photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité, de l'attestation dûment complétée et signée, le règlement signé pour le 12 septembre 2026 au plus tard.
- Tout exposant ne respectant pas ce règlement (trouble de l'assistance ou comportement dangereux) se verra refuser l'accès à la manifestation ou sera exclu par l'organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué.
- Les emplacements attribués par les organisateurs ne pourront en aucun cas être contestés. Seuls les membres de l'association Une lueur d'espoir pour les enfants sont habilités à faire des modifications si nécessaire.
- En cas de désistement 48h à l'avance, aucun remboursement ne sera possible.
- Nos amis les chiens sont acceptés seulement s'ils sont tenus en laisse.
- Pour les fumeurs, merci de respecter les lieux et de vous munir d'un récipient pour les mégots afin de ne pas les jeter dans les poubelles, ce qui pourrait provoquer des incendies.
- Prix de l'emplacement : 10€ les 3mx3m, soit 9m², sans table.
- Des containers seront à disposition pour les poubelles, merci de laisser votre emplacement propre après votre départ. Tout autre déchet non recyclable est à votre charge et doit être débarrassé.